



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 9402

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer de lui préciser le plan de réaménagement des trains de banlieue prévu par la SNCF d'ici à 2004.

Texte de la réponse

Un programme de rénovation des trains a été engagé par la SNCF, le syndicat des transports d'Ile-de-France et la région d'Ile-de-France. Il porte sur les voitures à étage et les rames Inox de banlieue dont le confort ne répond plus aux attentes des voyageurs. Les nouveaux équipements offriront des sièges ergonomiques, un couloir de circulation plus large, un éclairage renforcé, une ventilation réfrigérée, des accès pour les personnes à mobilité réduite et un système d'information vocale et visuelle. Parallèlement, un projet d'acquisition de locomotives électriques neuves est à l'étude. Il devrait permettre de remplacer une partie d'un parc déjà ancien et d'améliorer la régularité du transport de près de 200 000 voyageurs chaque année. Ces locomotives pourraient tracter les futures rames rénovées de type VB 2N dont dix-huit seront mises en service en 2003 et trente-trois en 2004 sur un programme total de quatre-vingt-cinq rames.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9402

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5137

Réponse publiée le : 10 mars 2003, page 1886